

POLITIQUE

La protection des minorités au frigo

Les francophones de Flandre dénoncent :
la Belgique met au frigo la ratification de la convention-cadre sur la protection des minorités.

● **Philippe LERUTH**

Le constat des six associations représentant les francophones de Flandre est amer : le projet de rapport national que la Belgique doit remettre à l'ONU, au plus tard le 26 octobre, dans le cadre de son deuxième Examen périodique universel (EPU), ne fait aucune mention du problème des minorités.

Une recommandation de 2011, formulée lors de l'EPU précédent, pressait pourtant la Belgique de ratifier la convention-cadre sur la protection des minorités nationales, rap-

pellent-elles : l'adoption de ce texte, dont la Flandre a à plusieurs reprises posé qu'elle ne l'adopterait jamais, n'est donc pas pour demain.

« *Le projet de rapport est le produit d'une collaboration entre les différentes autorités concernées, y compris les entités fédérées* », rappelle sa note d'introduction.

Le texte peut encore être amendé : c'est afin de recueillir les remarques de la société civile que le Service public fédéral des Affaires étrangères organise une consultation, le 12 juin prochain.

Trois invités sur six

L'Action fouronnaise ; l'Association de Promotion des Droits Humains et des Minorités (APDHUM) ; l'Association francophone de Leeuw-Saint-Pierre ; l'Association pour la Promotion de la Francophonie en Flandre (APFF) ; et l'Association culturelle de Dilbeek déplorent aussi que seules, les trois premières d'entre elles aient été conviées à cette con-

sultation de la société civile : elles réclament un « *correctif officiel* » à cet « *oubli regrettable* », et rappellent que leur participation à cette concertation leur avait été confirmée verbalement précédemment.

« *Francophones de Flandre, de la périphérie et des Fourons parlent pour la première fois d'une même voix pour faire reconnaître les droits des quelque 310 000 francophones qui vivent en Flandre* », se réjouit néanmoins Edgar Fonck, porte-parole du groupe.

Et comme la mise au frigo du problème des minorités n'est pas vraiment une surprise pour elle, les six associations se sont concertées la semaine dernière, pour préparer ensemble la consultation du 12 juin.

Les six associations enverront par ailleurs des représentants « *au prochain Forum des minorités à l'ONU à Genève, à la fin novembre, ainsi qu'à la présession de l'EPU, organisée à peu près au même moment* ». ■